

Travaux du 19ème CIL | 19th ICL papers

Congrès International des Linguistes, Genève 20-27 Juillet 2013
International Congress of Linguists, Geneva 20-27 July 2013



Myriam KSOURI

Institut supérieur des langues de Tunis
Myriamk2001@yahoo.fr

Les particularités morphologiques et sémantiques du langage en interférence. Cas de l'alternance français/arabe dans le dialecte tunisien.

oral presentation in session: 8 Sociolinguistics and multilingualism (Edgar Schneider)

Published and distributed by: Département de Linguistique de l'Université de Genève, Rue de Candolle 2, CH-1205 Genève, Switzerland
Editor: Département de Linguistique de l'Université de Genève, Switzerland
ISBN:978-2-8399-1580-9

Les particularités morphologiques et sémantiques du langage en interférence.

Cas de l'alternance *français/arabe* dans le dialecte tunisien.

Abstract :

Le langage en interférence ou parler bilingue est un phénomène essentiellement social. Nous partons d'un constat : celui de pratiques langagières qui prennent la forme d'un langage mixte construit à partir de codes linguistiques différents. Notre objet d'étude porte sur les particularités morphologiques et sémantiques du langage en interférence. Nous nous intéressons particulièrement au cas de l'alternance *français/arabe* dans le dialecte tunisien. Celui-ci formera pour nous un champ d'investigation riche en occurrences diverses en termes d'hybridation et de code switching.

En effet, le dialecte tunisien rend compte d'un phénomène particulier que nous ne qualifierons pas de bilinguisme à proprement parler mais plutôt de *pratiques bilingues particulières*, lesquelles nous inscrirons sous le signe de l'interférence.

Une telle démarche a pour nous un double intérêt. D'une part, elle nous permettra de diagnostiquer les lieux où devient possible l'interférence sur le plan phrastique et morphématique. Parallèlement, cette étude formera pour nous l'occasion de vérifier s'il existe des limites en termes de contraintes morphosyntaxiques et morphologiques à ce type de brassage.

D'autre part, notre analyse consistera à rendre compte des variations sémantiques engendrées par ce type d'alternance. Il s'agira notamment de cas de restriction, d'élargissement et de glissement sémantique.

Le présent article part d'un constat celui d'une communauté linguistique dont les pratiques langagières sont fondées sur ce que nous avons convenu d'appeler un parler bilingue. Ce mode discursif ne doit pas être confondu avec le bilinguisme, qui est l'aptitude d'une personne à communiquer dans deux langues distinctes.

Le dialecte tunisien, objet de cette étude, est un mode de communication construit sur l'alternance codique, dans le cas présent le français et l'arabe dialectal tunisien. Il est sans doute une conséquence de la situation de bilinguisme que connaît la Tunisie mais ne peut pas être considéré comme étant un bilinguisme pour autant. En effet, toutes les personnes qui pratiquent ce mode de communication du code alterné ne sont pas forcément bilingues, ou bien, le sont, mais à des degrés différents. C'est bien dans cette perspective que nous avons convenu d'appeler ce langage : Langage Communautaire en Interférences, puisqu'il se présente comme étant la concrétisation, sur un plan linguistique, d'une manifestation qui au départ se veut strictement sociale. Cela nous permet de constater l'existence d'un corrélat entre ce qui relève des événements sociaux et ce qui relève des phénomènes linguistiques, dans la mesure où un événement social peut avoir un impact considérable sur l'aspect morphologique, syntaxique, voire sémantique des mots de la langue.

La présente étude se focalisera sur les phénomènes d'alternance que nous retrouvons dans notre corpus sous plusieurs formes. Ils sont extraits de textes de chansons de Rap tunisien, d'affiches publicitaires essentiellement. Autant de supports qui sont, à notre sens, représentatifs de ce mode de communication qui s'inspire du vécu de la jeunesse tunisienne.

Comme nous l'avons préalablement souligné, l'alternance codique peut prendre essentiellement deux formes. En effet, ce que nous appelons communément code switching et code mixing peut être traduit respectivement par alternance inter-lexicale et alternance intralexicale. Nous proposons par conséquent une typologie des différentes formes que peut revêtir l'alternance.

I- Typologie des formations

1- Code switching

Cette première forme d'alternance, qui consiste à alterner dans une séquence des mots d'origine différente, est un phénomène qui a largement été étudié dans les travaux de Poplack¹ et Sankoff. C'est la raison pour laquelle nous n'allons pas proposer une analyse détaillée des exemples. Cependant nous essaierons dans la mesure du possible de présenter un exemplier regroupant les divers cas de figures que nous avons répertoriés selon le modèle de Gardner Chloros², repris aussi par Bernard Zongo³ quelques années plus tard.

Exemples :

Les exemples suivants peuvent être lus à la lumière du descriptif proposé en annexes⁴.

1. « **yodhorli** **elli** **el** *bourse* **hadret** »
« Je pense que la bourse est disponible »

2. « **mche** **lel** *marché* **ou** **je** »
« il est allé au marché et est revenu »

3. « **ena nheb nemchi, lil les boites de nuit, wa9tili issif i jî** »
« J'aime aller en boites de nuit quand vient l'été »

4. « **nheb i confirmili l'vol ellî bech yemchî fih** »
« Je voudrais qu'il me confirme le vol qu'il prendra »

¹ SANKOFF (David) et POPLACK (Shana) : "A formal grammar for code -switching" Paper in linguistics, N.14, 1981.

² GARDNER-CHLOROS (Penelope-Helen) : *Choix et alternance des langues à Strasbourg*, Thèse de doctorat, Université Louis Pasteur, Strasbourg, 1985.

³ ZONGO (Bernard) : *Stratégie de communication et individuation sociolinguistique chez les étudiants burkinabé à Ouagadougou et à Paris*, Thèse de doctorat, Université de Rouen, 1993.

⁴ Voir Annexe, Document 1.

5. *l'film sympathique mais 'cinéma gdim barcha* »
« Le film est sympathique mais la salle de cinéma est très vieille »
6. « ...*finale*ment maḡatech famma haka 'ssiraḡ *vraiment*... maḡnetha yeqblu bḡadhom *finale*ment. »
« Finalement il n'y a plus vraiment de conflit... c'est-à-dire qu'ils s'acceptent finalement »
7. *Inti ou rayek. Ça dépend mennik entî*»
« C'est à toi de voir. Ça dépend de toi »
8. « el bonus î wallî double ken *tcharjî* elyoum »
« Le bonus devient double si tu recharges aujourd'hui »
9. « Je crois ellî el public hedha yefhem belgde »
« Je crois que ce public comprend bien »
10. « *Mise à jour*... yelzemha tkun à la page... tkun in mḡa bintha »
« Mise à jour...elle doit être à la page... être in avec sa fille »
11. « *C'est fini,* maḡadech nemchilu »
« C'est fini, je n'irai plus le voir »
12. « Je pense elli el waqt isḡib »
« Je pense que les temps sont durs »

De prime abord, le modèle proposé par Gaedner-Chloros semble être un modèle correct. Toutefois, il gagnerait à être complété par la règle d'équivalence de Poplack qui permet de voir où se situent les limites de l'alternance. En outre, nous pouvons constater que l'alternance disloquée, dont il est question dans le descriptif paraît tout simplement être une succession d'autres types d'alternance.

Par ailleurs, il est à noter que ce descriptif ne prend en charge que les

phénomènes d'alternance inter-lexicale. C'est donc dans cette perspective que nous envisageons de proposer, dans ce qui suit, notre propre descriptif relatif à ce type d'alternance caractéristique du dialecte tunisien et susceptible d'être reproduit et appliqué à d'autres types de langage en alternance.

2- Code mixing

L'alternance intralexicale est nous, semble-t-il, la forme la plus complexe et la plus poussée de l'alternance. Elle constitue en quelque sorte un système hybride qui donne naissance à des unités qu'il devient difficile de classer dans l'un ou l'autre des systèmes. Ces unités, bien que constituées à partir des mots de la langue française et de l'arabe tunisien, ne sont pas aisées à déchiffrer morphologiquement par le commun des locuteurs, car elles constituent une rupture dans l'usage habituel des mots de la langue dans leur champ d'utilisation respectif.

Ainsi, à travers le code mixing, deux unités d'origine linguistique différente se retrouvent pour constituer des mots qui n'appartiennent plus tout à fait au français ni tout à fait à l'arabe tunisien mais qui parviennent à fonctionner à tous les niveaux en dépit des systèmes morphosyntaxiques qui, les forment et les opposent.

Les exemples que nous proposons représentent des cas où la langue française et le dialecte tunisien fusionnent au sein d'un même mot. Ces items peuvent appartenir à des catégories grammaticales différentes. Les exemples proposés dans ce qui suit sont des verbes :

- *wled el bled **tsoufri** tawa *ʕandha snin**
- Les garçons du bled **souffrent** maintenant depuis des années
- ***truli** fel garu **truli** fi chit*
- Ils roulent des cigarettes ils roulent du chit.

Avant de passer au processus d'intégration, il nous semble important d'apporter

quelques précisions sur la nature du fonctionnement de ces deux langues, en particulier celui de la langue arabe. En effet, outre le fait que ces deux langues fonctionnent avec des lettres différentes et une orientation graphique différente, chacune possède des particularités systémiques spécifiques. L'arabe dialectal est une langue flexionnelle à brisure interne alors que la langue française est une langue flexionnelle externe. Dans la langue arabe, le processus de formation des catégories grammaticales se base sur un système de racines porteuses de sens. Celles-ci peuvent être bilitères, trilitères, quadrilitères, etc. Le système flexionnel est par conséquent apporté par les sons vocaliques qui permettent de passer d'une catégorie grammaticale à l'autre. Ceci étant, pour pouvoir intégrer les morphèmes de contenu, les mots empruntés sont ramenés à leur base consonantique. Le processus d'intégration suit ainsi trois étapes. L'hypothèse que nous allons vérifier est que quel que soit la catégorie grammaticale, le processus d'intégration demeure le même.

Processus d'intégration par étape :

- 1- Déshabillage
- 2- Substitution des sons vocaliques.
- 3- Résultat par ajout des morphèmes flexionnels et constitution du schème final.

Nous proposons en ce sens un tableau comprenant les quatre catégories grammaticales synthétisant le processus de transfert et d'insertion d'une langue à l'autre.

Catégorie	Origine LF	Etape 1 Déshabillage	Etape2: Substitution	Etape3 : Résultat AD
Substantif	Combine	c m b n	õ → a	tcambina
Adjectif	Enervé	n r v	e → a	mnarvez
Verbe	Rouler	r l	e → i	ruli
Adverbe	Directement	r c t m	ẽ → õ	rectemõ

3- Mutations trans-catégorielles.

Le processus que nous avons présenté supra permet non seulement aux mots de migrer d'une langue à l'autre, mais aussi, aux unités hybrides ainsi obtenues, de passer d'une catégorie grammaticale à l'autre et subir toutes les flexions de la nouvelle langue d'accueil.

Ainsi pour le verbe « rouler » nous obtenons :

Verbe	Forme verbale obtenue
je roule	n' <i>ruli</i>
tu roules	t' <i>ruli</i>
il roule	i <i>ruli</i>
nous roulons	n' <i>ruliu</i>
vous roulez	t' <i>ruliu</i>
ils roulent	i <i>ruliu</i>

Ce processus est tout aussi vérifiable pour le substantif « combine » qui passe à « tcambiina » et qui permet d'avoir le verbe « i cambin ».

Toutefois, il est important de souligner que le passage d'une catégorie grammaticale à l'autre n'est pas toujours réalisable. Il existe des blocages et donc des limites. En outre, le passage d'une langue à une langue ou encore le passage d'une catégorie à une autre, peut avoir des conséquences sur le contenu sémantique de certains mots. C'est ce que nous proposons de traiter dans la partie suivante.

II- La variation sémantique

Lors du transfert interlangue, certaines unités peuvent être sujettes à des variations sémantiques. Une fois les mots intégrés dans la langue d'accueil, ils s'actualisent et se plient aux besoins de la communication « appelée à faire sens et plus souvent à donner du sens »⁵. Ben Rejeb.

Il n'est donc pas rare, que dans le processus de migration et d'intégration, de voir des mots céder aux besoins d'expression et d'expressivité des locuteurs qui représentent autant de contraintes susceptibles de faire subir aux mots toutes sortes de variations. En effet, chaque transfert et en l'occurrence chaque intégration par processus de création de code mixing, constitue un événement linguistique dans la mesure où il arrache les mots de leur environnement habituel pour les projeter dans un autre.

Ce sont aussi des événements car ils créent une rupture avec l'usage habituel et se reconstruisent une nouvelle identité sémantique en renvoyant à d'autres objets du monde. En effet, en adéquation avec leur nouvel environnement, les mots peuvent référer à d'autres objets, ce qui peut engendrer au niveau sémantique une variation dans le champ de référenciation habituel.

Il existe par conséquent trois cas de figure possibles :

1- Cas de restriction :

franc-maçon —————> maçouni⁶

Le recours à ce terme fait appel à des sèmes spécifiques relatifs à la franc-maçonnerie. Il s'agit en l'occurrence de traits essentiellement négatifs. Dans le contexte sociopolitique tunisien, aujourd'hui, traiter quelqu'un de « maçouni » reviendrait à taxer la personne de « vendu » à tous les niveaux : religieusement, politiquement et socialement. Cet exemple présente donc un cas de restriction du

⁵ BEN REJEB (Bourguiba) : « L'enchaînement état événement », Actes du colloque : *Linguistique des événements*, Institut Supérieur des langues de Tunis, 2008.

⁶ Ce mot a été transcrit dans l'orthographe dans laquelle nous l'avons trouvée.

domaine de référencement initial pour se restreindre aux seuls sèmes négatifs.

2- Cas d'extension :

Nous retrouvons le cas d'extension par exemple dans le verbe « i vargil » formé à partir du substantif « virgule ». Le sens désormais attribué à ce verbe ainsi obtenu est celui de « faire une queue de poisson », certainement à cause de la forme de la virgule.

3- Cas de déplacement :

Le substantif « service » a donné dans le dialecte tunisien deux variantes ; « service » qui demeure un emprunt quasi inchangé si ce n'est par le roulement du « r », et une autre variante un peu plus modifiée qui est « sarbiis ». C'est donc sur cette seconde variante que le verbe « i sarbis » de même que l'adjectif « msarbis » et « msarbsa » au féminin ont été formés toujours selon des schèmes préexistants. Ainsi le sens engendré serait celui de « sous surveillance » ou « contraint à suivre des règles strictes »

Exemples : « eddenya msarbsa » → « C'est plein de policiers »

« ommok msarbsetha flina » → « ta mère nous surveille de près »

Conclusion :

Nous avons essayé dans cette recherche de faire une mise au point préalable sur la situation linguistique en Tunisie et particulièrement en ce qui concerne la pratique de l'usage alterné. En outre, nous avons pu mettre en évidence la différence qui existe entre bilinguisme et parler bilingue pour pouvoir comprendre la nature et le fonctionnement de celui-ci. Nous avons expliqué, par voie de conséquence, que le parler bilingue ne fait pas appel aux mêmes compétences que le bilinguisme qui nécessite des compétences plus poussées en termes de maîtrise séparée des deux langues.

Dans une première étape, nous avons mis en exergue les différents lieux de l'alternance interlexicale sans pour autant entrer dans une analyse détaillée. Nous

avons préféré axer ce travail sur le code mixing qui, à notre sens, est plus intéressant d'un point de vue analytique. Ceci nous a permis par la suite de constater que l'une des conséquences de l'alternance codique et donc du phénomène de transfert impliquait une variation au niveau sémantique.

L'intérêt d'un tel travail réside essentiellement dans la recherche des phénomènes de déconstruction, reconstruction de la langue, dans son aptitude à créer une langue intermédiaire à travers des opérations de régulation. Celles-ci s'effectuent pour maintenir le bon fonctionnement de la communication et ce en dépit de l'hétérogénéité des systèmes mis à contribution dans la constitution de ce langage hybride qui se veut le reflet d'une culture de même nature. Nous avons pu montrer que le langage dépasse largement le cadre des règles strictes de la langue. L'oralité est l'espace qui déjoue les règles et ne cesse de les réinventer.

En tentant de retrouver les régularités qui gèrent cette alternance, nous avons compris que la variation est tout aussi consubstantielle à ce type d'usage. La langue est régie par l'usage et de ce fait inéluctablement sujette à la variation. Cela permet à notre travail de se positionner dans le cadre d'une linguistique générale qui inscrit le langage dans une perspective évolutive constante et sous le signe de l'*Energieia* pour reprendre les termes de Humboldt⁷.

Références bibliographiques :

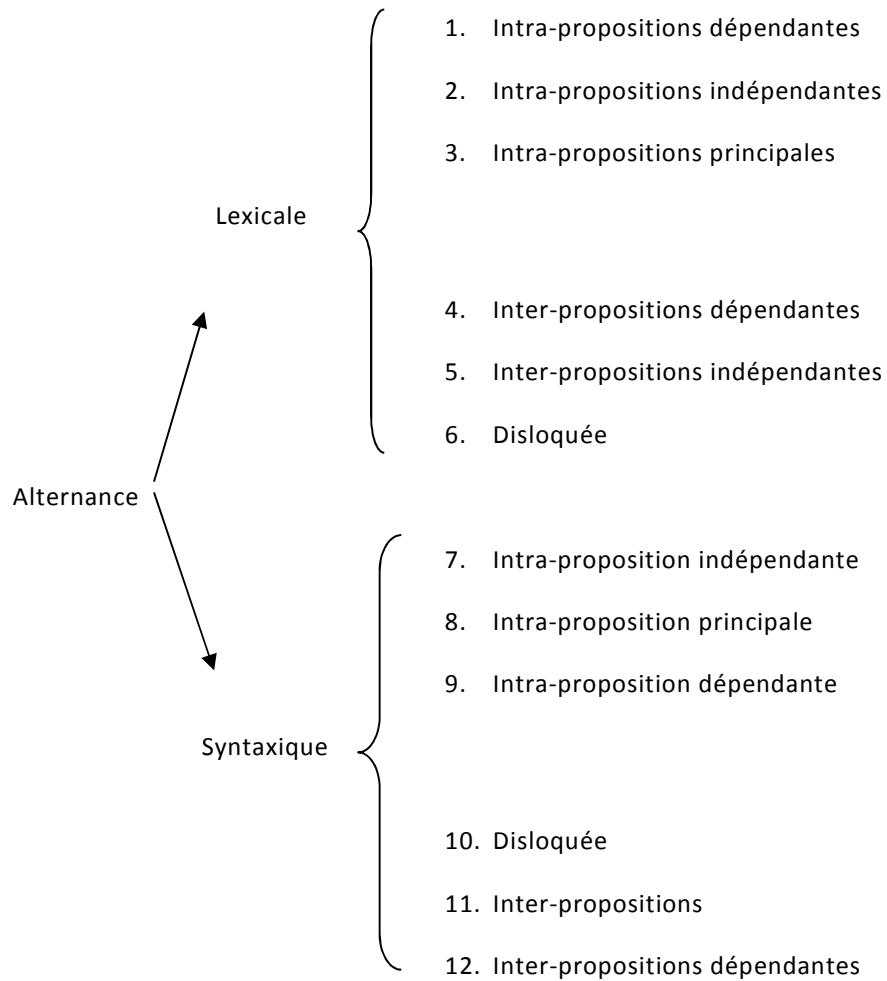
- BEN REJEB (Bourguiba) : « L'enchaînement état événement », Actes du colloque : *Linguistique des événements, Institut Supérieur des langues de Tunis*, 2008.
- BERNSTEIN (Basil) : *Langage et classes sociales*, Paris, Minuit, 1993.
- BLOOM Jean P. et GUMPERZ John : “*Social meaning in structure : code switching in Norway*” in GUMPERZ John, et HYMES Dell Ed., *Directions in sociolinguistics*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1972.

⁷ HUMBOLDT (Wilhelm Von) : *Introduction à l'oeuvre sur le kavi et autres essais*, trad. fr. Pierre Caussat, Paris, Éditions du Seuil, 1974.

- DEROY (Louis) : *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, 1956.
- ENCREVE (Pierre) : « Linguistique et sociolinguistique », in *Langue française*, Larousse, 1997.
- GUMPERZ (John) : *Sociolinguistique interactionnelle, Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- HARMES (Josiane) et BLANC (Michel) : *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga, 1983.
- HUMBOLDT (Wilhelm Von) : *Introduction à l'œuvre sur le kavi et autres essais*, trad. fr. Pierre Caussat, Paris, Éditions du Seuil, 1974.
- LABOV (William) : *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 1989.
- LAKS (Bernard) : « La linguistique variationniste comme méthode », in *Langages* 108, 1992.
- POPLACK (Shana) : « Conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste », *Langage et société*, N43, 1988.
- SANKOFF (David) et POPLACK (Shana) : "A formal grammar for code – switching" Paper in linguistics, N.14, 1981.
- VAN OVERBEKE (Maurice) : *Introduction aux problèmes de bilinguisme*, Paris, Nathan, 1972.
- WALD (Paul) : « Choix de code », *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, 1997.
- WEINREICH (Uriel) : *Languages in Contact : Findings and problems*, Ed., Mouton, 1968.
- ZONGO (Bernard) : *Stratégie de communication et individuation sociolinguistique chez les étudiants burkinabé à Ouagadougou et à Paris*, Thèse de doctorat, Université de Rouen, 1993.

Documents Annexes :

Document 1



**Modèle de description reconstitué
à partir du schéma de B.Zango⁸**

⁸ ZONGO Bernard, « Propositions pour une description des structures syntaxiques de l'alternance des langues : l'exemple mooré-français », Bases, Corpus et Langage UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines, CNRS – ILF - UMR 6039. N.10. 1995. p.136. (Ce même modèle est inspiré de celui de Gardner-Chloros 1985. cité supra).

